Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 42 (1913)

Heft: 1

Rubrik: Échos de la presse

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

affaires l'y obligent. — A l'hôpital (vous-même, un parent ou un ami). — Notre maison d'école. — Notre église. — Une forge (un atelier). — Mon atelier. — Quels cadeaux de nouvel an ou de Noël aimerais-je recevoir ? (ou lettre de remerciements pour des étrennes). — Un examen. — Les marchés ou les foires dans notre localité. — A la gare. — Dans la misère. Pourquoi ? — En danger. — Sauvé. — Une arrestation (emprisonnement). — Une chute (cueillette des fruits, construction d'une maison, ascension). — Renversé par une voiture (une auto, un train). — Conseiller l'abonnement à une publication utile ou récréative. — On encourage un frère à suivre le cours militaire préparatoire. — Demande de congé.

B. Sujets facultatifs.

Les glaciers. — Ressources des cantons montagnards. — Quelles matières premières achetons-nous à l'étranger ? — Quelles sont les principales matières premières manufacturées par l'industrie suisse ? — Monopole des monnaies, des poids et mesures. — Pourquoi la Suisse impose-t-elle des droits d'entrée élevés sur les produits manufacturés de l'industrie étrangère ? — Emploi des droits d'entrée. — Avantages de l'assurance contre la maladie et les accidents. — Importance de l'imprimerie. — Les assurances (contre l'incendie, pour le bétail, contre la grêle, concernant les transports). Importance des cours d'eau pour le commerce et l'industrie. — Influence des cours d'eau sur la fertilité d'un pays. — Moyens de communication modernes. — Avantages et inconvénients des sports. — Avantages des syndicats agricoles. — Inconvénients du service mercenaire. — L'union fait la force. — Quelles sont les causes de la chute de l'ancienne Confédération ? — Les droits et les devoirs du citoyen. — Arrivée du printemps (ou d'une autre saison). — Occupation des frontières suisses en 1856-1857 (ou en 1870/71.) — Les causes de la guerre des paysans. — L'exploitation des mines en Suisse. — La pêche dans nos cours d'eau. — Avantages de l'élevage du bétail. — Avantages (ou inconvénients) des fromageries (des fabriques de lait condensé). — Nos moyens de chauffage. — Quels services nous rend la poste ? — Le renchérissement de la vie (causes ou conséquences). — Moyens pour lutter contre le renchérissement de la vie.

Communiqué par A. Perriard.

ÉCHOS DE LA PRESSE

Gymnastique et éducation physique. — M. G. Hébert, directeur de l'Ecole des fusiliers marins français, préconise une gymnastique « naturelle », qu'il oppose aux exercices « artificiels » de la gymnastique suédoise ou de la gymnastique ordinaire. Voici comment, dans son dernier livre sur l'Education physique ou l'Entraînement par la méthode naturelle, publié chez Vuibert, il précise les caractéristiques de sa méthode : « Si l'on considère un être quelconque vivant à l'état libre, on constate qu'il

parvient à son développement physique intégral par la simple pratique des exercices ou mouvements auxquels il est destiné par nature ou qui lui sont indispensables pour assurer sa protection et sa conservation. Ainsi, par exemple, il suffit à un quadrupède de marcher, de courir, de sauter, de faire avec ses membres ou son corps tous les efforts utiles à son entretien ou à sa défense pour parvenir à son développement complet. Un oiseau n'a besoin que de voler avec ses ailes et de marcher, de courir ou de sautiller avec ses pattes pour parvenir au même résultat. Il faut voir là une première loi de la nature à laquelle l'homme reste soumis tout comme les autres êtres. En un mot, les exercices naturels de locomotion et ceux essentiellement utiles à sa protection et à sa conservation doivent suffire à l'homme pour se développer d'une façon complète et atteindre le plus haut degré de son perfectionnement physiologique. »

De cette conception découle la nécessité de pratiquer les exercices que M. Hébert appelle « utilitaires indispensables » et qui sont : la marche, la course, le saut, le grimper, le lever, le lancer, la défense naturelle, enfin la natation.

Tout sujet peut être considéré comme débrouillé, qui accomplit à vingt et un ans les performances suivantes :

1. Course de 100 mètres en 16 secondes ;
2. Course de 500 mètres en 1 minute 40 ;
3. Course de 1,500 mètres en 6 minutes ;
4. Saut en hauteur : 0 m. 80 sans élan ;
   — : 1 m. 80 avec élan ;
5. Saut en longueur : 2 m. 80 sans élan ;
   — : 3 m. 50 avec élan ;
6. Grimper 5 mètres à la corde lisse ;
7. Soulever à deux mains 40 kilog. ;
8. Lancer à 6 mètres un poids de 7 kg. 257 ;
9. Natation : couvrir 100 mètres en trois minutes et rester 10 secondes en plongée.

Et le directeur de l'Ecole des fusiliers marins justifie l'utilité de sa méthode par une série de tableaux résumant les résultats obtenus dans la marine. Il affirme que de tels résultats collectifs ne peuvent être obtenus ni par la méthode suédoise, ni par le Règlement d'éducation physique en vigueur dans l'armée, qui ne demandent pas à l'organisme un travail synthétique, mais prescrivent des mouvements conventionnels des membres et du tronc. Mais comment juger les procédés en usage dans les sociétés de gymnastique qui, pour étonner le public aux jours d'exhibition, gaspillent de jeunes énergies en clowneries variées au trapèze ou à la barre fixe, ou édifient des pyramides humaines, constituées d'éléments qui sont loin d'avoir acquis tout leur développement physique ?

A ces méthodes artificielles s'oppose l'enseignement de M. le lieutenant de vaisseau Hébert, qui prêche un retour à la nature, adapté aux conditions de la vie sociale actuelle : c'est ce qui lui assure, nous dit-on, la supériorité dans le domaine de l'éducation physique.

* * *

Cuisine ou rédaction ? — Un journal anglais calcule que, pendant les six années d'études de la jeune fille de son pays, celle-ci consacre 150 heu-

res à la cuisine, 350 au chant et 600 à la rédaction. Il trouve qu'il y a là disproportion. Est-ce seulement par raison d'économie, se demande-t-il, que les sujets pratiques occupent si peu de place dans l'emploi du temps ?

* * *

Histoire de la pédagogie. — Dans une réunion de professeurs anglais d'écoles normales, M. Welden, de Ledds, a insisté sur l'importance de l'histoire de la pédagogie. Elle donne, selon lui, aux instituteurs une idée plus haute de leurs fonctions, les met en garde contre leur tendance à oublier que l'école n'est qu'un facteur dans l'éducation des enfants et fait nettement ressortir les mauvais résultats de l'enseignement qui ne reste pas en contact avec la vie.

* * *

Adolescence. — Les adolescents sont très fiers des premières manifestations de leur personnalité vaniteuse. Aussi méprisent-ils volontiers les petits et ne se souviennent-ils pas avec plaisir de leurs années puériles. M. Roger Cousinet a exprimé en une jolie formule cet état d'esprit : « Quand on rapporte à un adolescent, ou devant lui, quelques paroles ou quelques actions de sa première enfance, c'est comme si on lui donnait des nouvelles d'une personne qu'il n'a pas beaucoup connue, et qu'il ne tient pas à se rappeler. » Les parents, par contre, et les mamans en particulier, redisent avec attendrissement les hauts faits ou les pittoresques mots de leur progéniture à l'âge touchant de la première culotte. Il en résulte parfois des froissements, qui ne contribuent pas peu à élargir la fissure qui se produit souvent à cette période entre parents et enfants.

* * *

Les libraires-éditeurs. — Un certain M. A. Fitzpatrick, de Boston, s'est efforcé d'excuser les abus des toutes sortes où sont entraînés les éditeurs de livres scolaires par l'appas du lucre et l'excitation de la concurrence : tels que le système de « bonis », l'offre d'un tant pour cent sur la vente aux professeurs et directeurs d'école, l'immixtion par des moyens plus ou moins détournés dans les associations pédagogiques, la pression politique pour obtenir la nomination de professeurs ou directeurs favorables. Toutes ces pratiques, parfaitement immorales, démoralisantes, et nuisibles aux intérêts véritables de l'instruction, existent et doivent être condamnées, M. Fitzpatrick le reconnaît ; mais il espère qu'elles disparaîtront peu à peu, le libraire-éditeur prenant chaque jour plus nettement conscience de la mission réellement élevée qui lui est échue. Espérons-le avec lui ; mais nous préférons des livres scolaires officiels, spécialement édités pour les écoles d'une région bien caractérisée, qui soient adaptés aux besoins et à la mentalité de ses habitants, et qui nous délivrent des sollicitations importunes des libraires-éditeurs.

* * *

Le règne de l'enfant. — Ellen Key prétendait que le XXme siècle mériterait le nom de *siècle de l'enfant*. M. Compayré trouve non que l'intérêt que l'on porte aux questions qui touchent l'enfance soit exagéré,

mais bien le souci de ne pas déplaire au très précieux rejeton, qui, dans sa famille, n'est plus même un roi, mais un tyran. « Ce sont d'abord, écrit-il sous le titre de : *Règne de l'enfant,* les parents, et non seulement le père et la mère, mais les oncles et les tantes, sans oublier les grands-parents, qui se mettent à genoux devant l'enfant et qui, par leurs caresses, par leurs cajoleries, s'ingénient à embellir, à ouater, pour ainsi dire, sa frêle existence. » Voici le passage concernant les études : « Pénétrés de cette idée que le bonheur est le droit des enfants, les parents ne songent qu'à les rendre heureux avant de penser à les faire savants. Bref, ils pratiquent avec amour ce que les Anglais appellent la soumission aux enfants, l'adoration des enfants. »

Puis sont venus « les hygiénistes et les médecins qui ont créé la *puériculture ;* puis les littérateurs, qui ont pris l'enfant comme thème de leurs romans et de leurs études psychologiques. De là le *Petit Trott* de M. Lichtenberger, *Poum* et sa sœur *Zette* des frères Margueritte, le *Caillou* de M. Pierre Mille, enfin l'impitoyable *Bob* de Gyp. Toute cette littérature prouve que l'enfant tient dans la société une place aussi envahissante que dans la famille »... Ce n'est pas tout : « Ce n'est plus une seule science, un seul art qui s'occupe de découvrir la nature de l'enfant. La philosophie pédagogique s'est ramifiée en une dizaine de branches. »

Quels seront les effets de tant d'efforts, de tendresses et de peines ? L'avenir nous l'apprendra. Les enfants seront-ils mieux élevés ? Nous préparent-ils une société meilleure ? M. Compayré se tient sur la réserve et se contente de conclure : « On verra cela dans vingt ans ! »

Oui ! pourvu que ce ne soit pas à nos détriments ou à ceux de ces enfants, précisément, que nous n'aurons pas su élever, et qui nous accuseront justement d'avoir, par faiblesse, développé en eux l'égoïsme au lieu de les en avoir délivrés.

***

Ecriture droite. — Autrefois, on ne jurait que par l'écriture droite. Elle seule pouvait sauver la France et... la Suisse du rachis et de la scoliose. Aujourd'hui elle commence à passer de mode. Le 7 juin, des parlementaires français faisant partie du corps médical du Sénat ont insisté, dit un communiqué, auprès du Ministre de l'Instruction publique pour que l'écriture droite soit supprimée dans les écoles d'Etat. Ce serait elle qui prédisposerait à la scoliose et occasionnerait à ceux qui la pratiquent la fatigue spéciale appelée crampe des écrivains. Et puis on n'en veut pas dans les affaires, car elle est moins rapide que l'anglaise. De fait, à notre avis, on peut se mal tenir avec l'une et l'autre écriture.

***

L'enseignement de la grammaire. — Il fait toujours l'objet de nombreuses discussions, non seulement dans notre pays, mais en France et en Allemagne. Parmi les revues de juin que je suis en train de dépouiller, je ne trouve pas moins de trois articles importants et documentés sur cette question, dans trois des périodiques les plus importants de langue francaise : *La Revue pédagogique* parle de la rénovation de l'enseignement de la grammaire ; *L'Education,* de la valeur éducative de cet enseignement ; Le *Manuel général,* de ce qu'ont « voulu faire »

dans leur récent *Cours de Langue française*, MM. Maquet, Flot et Roy (Hachette). C'est ce dernier article que nous citerons ici. Entendons un des auteurs lui-même nous exposer tout simplement « ce qu'il a voulu faire » : « Nous sommes partis de ce principe que l'enseignement de la grammaire ne doit pas être séparé du reste de l'enseignement du français. A cet effet, chacune de nos leçons porte sur un texte suivi, emprunté à un bon écrivain. Par des questionnaires qui accompagnent ce texte, nous étudions le *sens* d'abord, car l'enfant ne s'intéresse qu'à ce qu'il a bien compris ; l'*orthographe* ensuite, car nous devons saisir toute occasion d'appeler l'attention de l'élève sur la forme des mots ou sur l'application de notions cent fois redites, mais presque cent fois oubliées.

Vient ensuite la leçon orale de *grammaire*. Le texte, choisi à dessein, renferme un certain nombre d'applications de la règle que nous voulons enseigner. A l'aide d'un questionnaire, nous demandons à l'élève de *constater* dans le texte les faits grammaticaux sur lesquels porte la leçon. Toutefois, si intéressante que soit la méthode suggestive, nous n'avons pas oublié que la suggestion a ses limites : on ne suggère pas à l'enfant l'idée ou la définition d'une chose qu'il ne connait pas, comme un préfixe, une proposition, un pronom relatif. Dans ce cas, nous ne craignons pas de placer, en tête de chaque paragraphe du questionnaire, la constatation à faire, la définition à connaître, et nous faisons aussitôt chercher dans le texte des applications de la règle, ou des exemples de la définition donnée. Grâce à cette vérification immédiate, la leçon est comprise avant d'être apprise. Il ne reste plus au maître qu'à s'en assurer à l'aide d'un exercice d'application qui suit l'exposé oral. L'ensemble des exercices qui précèdent, contenus dans la page de gauche, constitue la leçon que le maître fait en classe. Inutile de faire remarquer combien une telle leçon peut être rendue vivante, grâce au nombre et à la variété des questions posées. Et cette variété est de bon aloi ; il n'est pas à craindre qu'elle disperse trop l'attention de l'élève, car le texte est là, dominant la page, et maintenant, dans tous les exercices, l'unité de pensée ».

Le reste de l'article est consacré aux devoirs, aux sujets de composition française, aux analyses. Il est presque inutile (et nous aurions mauvaise grâce d'insister) de montrer que cette manière de concevoir l'enseignement de la langue revient à celle que prônait M. Horner, il y a quelque trente ans déjà, et que nous essayons d'appliquer dans nos classes. Tout le *Cours de langue* de Maquet et Flot est d'ailleurs du plus haut intérêt. Nous le signalons à nos grammairiens.

Eug. DÉVAUD.

L'an de l'éternité n'est point comme celui du temps : sa durée est sans fin, ses jours sans nuit et ses plaisirs sans amertume.

J. F.

Ce que le vinaigre est aux dents et la fumée aux yeux, le paresseux l'est pour celui qui l'enseigne.

(Livre des Proverbe).